

# Fiche Action

## Recyclage du Papier



### Contexte

*La consommation de papier par les administrations françaises représente la première source de déchets.*

*Un agent consomme en moyenne 80kg de papier par an.*

*Un français consomme en moyenne 180kg de papier par an*

*La pression sur les forêts est de plus en plus grande malgré les prévisions qui tablaient sur une réduction de la consommation grâce aux nouvelles technologies.*

*Il n'en est rien, la consommation n'a de cesse d'augmenter!*

### Enjeux/Intérêts

#### Environnement

Réduire l'abattage des forêts

Favoriser le recyclage du papier pour d'autres usages

#### Économie

Baisse des coûts liés à la consommation

#### Social

Sensibilisation aux problèmes de gestion des déchets et de la déforestation

Eco responsabilité de la commune



### Objectifs

Pas une journée ne se passe sans que nous manipulions du papier...Il est le support d'information le plus répandu et permet de conserver des documents et même si l'informatique permet le stockage, les archives papiers sont encore là. Une lettre, un contrat, une publicité, un journal, un panneau d'affichage publicitaire, le papier est partout. Accusé de déforestation, de pollution olfactive et d'atteinte à l'environnement notamment en rapport aux procédés industriels employés pour le blanchiment du papier, l'industrie papetière est fortement consommatrice en énergie. Selon la Commission Européenne, en 2001, l'industrie papetière se classe au second rang européen en consommation d'eau douce. Ceci dit, beaucoup de progrès ont été faits grâce à la recherche, permettant de réaliser d'importantes économies et de réduire les pollutions.



### Descriptif de l'opération

Depuis 18 mois, les élus ont décidé de mettre en place le tri du papier dans la plupart des bâtiments de la commune. Ainsi, les écoles, les centres de loisirs et de petite enfance, la restauration, la médiathèque, l'espace de musique et la mairie sont intégrés dans le dispositif. Chaque bureau et chaque site est équipé de poubelles permettant de faire le tri facilement. Les agents d'entretien ont été associés à la démarche afin que tous s'investissent dans le projet.

Pour la collecte, la Mairie a décidé d'aller jusqu'au bout en faisant appel à une Société Coopérative de Production (SCOP) qui œuvre pour la réinsertion des personnes en difficultés (chômeurs longue durée, problèmes de santé, difficultés sociales...). Une SCOP est une forme d'organisation de société qui se décline dans les règles de fonctionnement. Chaque employé dispose d'une voie. Il n'y pas de patron qui prenne les décisions seul. La volonté de tous doit être intégrée dans les différentes prises de décisions. Il s'agit d'une organisation socialement responsable et qui promeut la participation de tous pour une meilleure gestion et une meilleure redistribution des responsabilités. Cela permet de faire participer tous les employés à la vie de la société. Il s'agit de GREEN BURO. Cette société travaille avec de nombreuses autres structures (Grand Toulouse notamment).

## Repères et chiffres

- La papier peut être recyclé une dizaine de fois même si à chaque cycle, il perd de ses qualités.
- Chaque année en préférant le papier recyclé au papier classique, un employé de bureau peut épargner 12 arbres, 15.000 litres d'eau et l'équivalent énergétique de 720 litres de pétrole!

Quelques labels **OFFICIELS** qui vous aideront à y voir plus clair:



**Deux éco-labels officiels** : l'éco-label européen et l'éco-label français garantissent une prise en compte de l'environnement sur tout le cycle de vie du produit. Pour rechercher les produits éco-labellisés consultez les sites : [www.eco-label.com/french](http://www.eco-label.com/french) et [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)



**La gestion durable des forêts** : Deux principaux labels garantissent l'origine de la fibre de bois (meuble, papier...). Il s'agit de forêts dont l'exploitation est faite selon un cahier des charges respectueux du milieu naturel et de l'environnement.



**Les logos du recyclage** : l'un est français, l'autre en anglais. Ils garantissent que les produits contiennent des matières recyclées et définissent le taux de fibres contenues dans le produit.



**Les éco-labels étrangers** : Parmi les plus répandus, il y a le « Cygne Blanc » pour les pays nordiques (Danemark, Norvège...) et « L'Ange Bleu » allemand qui garantissent le respect de l'environnement dans le cycle de fabrication du produit.

**ATTENTION aux auto-déclarations** : « Bon pour la planète », « Monoprix Vert », « Carrefour Agir »... Dans ces cas là, aucun organisme habilité par l'État de façon objective n'est sollicité. Seule la déclaration du fabricant est invoquée.



- Apposez un autocollant « **STOP PUB** » sur votre boîte aux lettres, ils sont distribués gratuitement sur simple demande à l'accueil de votre mairie. Vous épargnez ainsi en moyenne 40kg de prospectus

par an !

- Mettez le papier au recyclage dans votre bac bleu.
- Effectuez vos impressions en recto/verso quand c'est possible.

- Achetez du papier recyclé et/ou issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC...).

- Vous pouvez aussi acheter du papier certifié via des labels reconnus comme ceux présentés au dessus.



- Evitez les impressions de mails inutiles.

- Corrigez à l'écran plutôt que sur brouillon.

- **Ne jetez pas le papier dans la poubelle standard mais plutôt dans le bac bleu.**